

Le Comité ACCES construction : vous connaissez ?

Le Comité ACCES construction (Actions concertées pour contrer les économies souterraines dans le domaine de la construction) a été créé par le Gouvernement du Québec pour faire travailler et collaborer ensemble les ministères et les organismes concernés par l'évasion fiscale dans le domaine de la construction. Les membres du Comité sont les suivants :

- Revenu Québec
- Ministère des Finances du Québec
- Régie du bâtiment du Québec
- Commission de la construction du Québec
- Commission de la santé et de la sécurité du travail
- Directeur des poursuites criminelles et pénales

Les objectifs de ce comité spécial se définissent comme suit :

1. Renforcer la lutte contre l'évasion fiscale dans la construction;
2. Découvrir les stratagèmes d'évasion fiscale;
3. Poursuivre les fraudeurs et les contrevenants en la matière.

(Source : Revenu Québec)

- **À noter dès maintenant à votre agenda : le congrès conjoint AEFQ – APMQLQ qui se tiendra les 25 et 26 avril 2014, à l'hôtel Fairmont Château Frontenac, à Québec.**

Gilles Doyon, directeur exécutif

Téléphone : (514) 943-2222

Télécopieur : (438) 380-2297

Courriel : gilles.doyon@videotron.ca

© Tous droits réservés